



J'ai accepté, avec respect, gravité, mais enthousiasme néanmoins, le témoignage du Conseil d'Administration pour Présider notre association. A ma manière, avec mon style : le changement dans la continuité donc.

Nous avons une responsabilité collective, celle de la continuité dans l'action autour des valeurs qui nous fédèrent. Je m'engage aujourd'hui, au nom du Conseil d'Administration et en mon nom personnel, à faire perdurer les qualités nécessaires pour diriger notre association : la combativité, la créativité, l'engagement au service de tous et bien sur un certain franc-parler.

Ma ligne de conduite, en résumé : garder le cap, mais aussi savoir en changer, forcer le trait et mettre l'accélérateur

Mes objectifs :

- *Consolider les fondamentaux au premier rang desquels le différentiel d'octroi de mer en faveur de la production locale avec 2014 en ligne de mire.*
- *Accentuer les relations avec les services de l'état ou des collectivités qui impactent l'activité industrielle, dans une approche, constructive, à la fois syndicale et techniquement argumentée, et en étant force de proposition : critères d'attribution des aides, foncier économique, réglementation environnementale et sécurité, commande publique,*
- *Intensifier l'accompagnement technique des entreprises le plus en amont possible dans un souci permanent de performance globale*
- *Développer les collaborations avec le partenaire GMS, en travaillant ensemble à la résolution de problèmes communs (logistique, déchets pour ne citer qu'eux)*
- *Cultiver la spécificité des actions menées par l'ADIR ; non aux doublons, oui à la complémentarité.*

Jérôme ISAUTIER
Président de l'ADIR
Extrait du discours de l'AGO
du 28 octobre 2011

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE LA RÉUNION

Directeur de la Publication : J. ISAUTIER
Conception et réalisation : ADIR
8 rue Philibert, BP 327,
97466 Saint-Denis Cedex
Tél 02.62.94.43.00 – Fax 02.62.94.43.09
adir@adir.info – www.adir.info

L'INDUSTRIE A LA REUNION : UN ENJEU TERRITORIAL

C'est sous ce thème que s'est déroulée le 13 décembre la présentation aux médias du programme d'actions de l'Adir 2012-2013 par son nouveau Président Jérôme ISAUTIER, les administrateurs et responsables des commissions et groupes de travail de l'ADIR.

L'industrie réunionnaise est un enjeu territorial parce qu'elle est :

- génératrice de valeur ajoutée
- garante d'un niveau d'emploi quantitativement et qualitativement important
- l'articulation des productions agricoles amont et des services aval, dont elle assure ainsi le développement
- le creuset de l'innovation et du développement de savoir-faire exportables

Le plan d'actions de l'ADIR pour 2012 et 2013 s'articule autour de deux axes majeurs :

- **Booster les moteurs de l'industrie réunionnaise** que sont :
 - la continuité et la cohérence des politiques publiques : au niveau communautaire (octroi de mer), national (visibilité nécessaire) et régional (soutien aux investissements et départementalisation de Mayotte)
 - une vision dynamique du marché : une position forte sur le marché intérieur (offre produit pertinente, stratégie de différenciation positive et R&D) et un déploiement international
 - la culture de la performance par la professionnalisation de toutes les fonctions et notamment des fonctions transversales de l'entreprise
- **Renforcer son action sur le terrain :**
 - médiation : dialogue, décodage & accompagnement
 - expertise technique sur les vecteurs du développement économique
 - communication

Bureau de l'ADIR

Président : Jérôme ISAUTIER

Vice-Présidents : Abdéali GOULAMALY (Gpe Océinde) et Daniel MOREAU (Royal Bourbon Industrie)

Trésorier : Thierry TAYE (Takamaka Ind)

Trésorier-adjoint : Gilles COUPEL (Dom'Eau)

Secrétaire : Paul MARTINEL (Gpe Cilam)

Secrétaire adjoint : Johnny LAW YEN (Solyval)



J. Isautier, F. Delmont - De Palmas (Secrétaire Générale), D. Moreau, A. Goulamaly et M. Cérisola

RSDE : MUTUALISATION

Suite à l'application de la circulaire ministérielle du 05/01/2009 sur la Recherche des Substances Dangereuses pour l'Environnement (RSDE), qui débutera mi 2012 à la Réunion, pour 22 industriels, l'ADIR a proposé un accompagnement spécifique à ses adhérents.

Cette démarche a pour objectif d'apporter un appui technique mais également de mutualiser cette prestation (prélèvements, logistique et analyses) afin d'en réduire les coûts. Cette démarche se fera en 3 temps : la rédaction d'un cahier des charges spécifique et collectif afin de définir la prestation technique la plus adaptée ; la consultation et le choix du prestataire effectué de manière col-

lective ; et enfin la réalisation des analyses proprement dites qui seront quant à elles spécifiques à chaque entreprise.

Le cahier des charges a été rédigé par l'ADIR avec la participation de 14 adhérents. 4 prestataires ont répondu à cette consultation. Les autres industriels concernés peuvent encore rejoindre cette démarche collective.

Au-delà de l'accompagnement technique, l'ADIR assure un relai méthodologique entre les entreprises, le prestataire et les services publics afin de répondre au mieux aux contraintes de la circulaire (basée des spécificités métropolitaines).

Pour plus d'informations : ADIR, Landry LARRIVE, tél 0692.768.760
RSDE : rsde.ineris.fr

INDUSTRIE AU 3^{EME} TRIMESTRE : DECRYPTAGE

Attention à ne pas faire dire aux chiffres ce qu'ils ne disent pas. L'INSEE a publié récemment les chiffres relatifs à la baisse du nombre de créations d'entreprises au 3^{ème} trimestre 2011 par rapport au trimestre précédent, soit 31% dans l'industrie. Or, derrière ce pourcentage impressionnant, c'est la suppression de la défiscalisation sur le photovoltaïque qui se cache car : c'est la création de SNC dans le cadre des montages financiers y afférent, enregistrées sous un code

APE de producteur d'énergie, qui a été stoppée net. Quant à l'activité industrielle proprement dite, et selon le dernier bulletin de conjoncture de l'IEDOM, elle s'oriente favorablement, contrairement à d'autres secteurs où elle se dégrade (secteur primaire, commerce, BTP).

L'activité des industries agroalimentaires progresse faiblement et les chefs d'entreprise du secteur des industries manufacturières (hors IAA) enregistrent une progression de leur activité après un deuxième trimestre en berne ; les anticipations pour le dernier trimestre de l'année restent optimistes.

Recyclage adapté

Eco-Emballages a lancé fin septembre un appel à projets à destination des industriels, opérateurs, collectivités locales et laboratoires de recherche pour développer le recyclage dans les DOM-COM et faire émerger des filières de recyclage adaptées à l'économie de chacun des territoires. L'appel à projets concerne le gisement des emballages ménagers ou en complémentarité avec d'autres types de recyclage.

Afin de laisser plus de temps aux candidats, la date limite initialement fixée au 30 novembre 2011, a été décalée au 29 février 2012.

www.ecoemballages.fr

Import-Export en ligne

Un nouveau site a été créé sous l'égide de la Direction générale des douanes et droits indirects avec la Direction générale du Trésor pour accompagner les entreprises qui débutent à l'importation et à l'exportation. Ce portail offre un accès unique à tous les services et informations : fiches pratiques, contacts utiles, actualités en lien avec les secteurs d'activités, ...

www.import-export.gouv.fr

Les Nouveaux Défis en ligne sur



La diffusion du programme de l'ADIR a débuté sur Youtube. D'autres reportages industriels sont à venir ...

www.youtube.com/LesNouveauxDefis



TELETHON 2011 ... & SUIVANT

Avec près de 30.000 produits vendus pendant l'opération Téléthon, Nou la fé a pu remettre 20 614,25 € à l'AFM au titre de la manifestation et en tant que partenaire officiel.

Cette opération a été possible grâce au soutien et à l'accompagnement de 15 hypermarchés (5 enseignes)

ainsi que par la mobilisation de plus de 90 bénévoles et animateurs qui sont allés à la rencontre des réunionnais pour leur présenter cette opération. Un grand merci à tous ceux qui se sont mobilisés et aux clients qui ont garanti ce succès. Une première pour la marque collective sur une opération caritative et un déploiement multi-enseignes dont l'impact reste à amplifier pour 2012 !



La dernière mesure de notoriété est sortie d'une hotte de cadeaux avec des résultats qui enchantent tous les détenteurs et partenaires de la marque collective. La marque Nou la fé est citée spontanément par 29% des personnes interrogées (dont 26% en "top of mind" - 1^{ère} marque citée) lui conférant le statut de référence de la production locale. Les opérations magasins et la communication autour de la marque ont contribué à ce score et à une progression de 12 points depuis le 1^{er} trimestre.

L'impact est confirmé par une « reconnaissance » de 73% de la population (notoriété assistée).